

# LE PETIT POINT DE VUE

N°2 - Juillet - Août 2019

# SUPPLÉMENT



L'été : le soleil, la douceur de vivre, un temps libre rien que pour soi... C'est vrai mais n'oublions pas aussi que ce temps si particulier, propice au vivre ensemble et au partage à l'extérieur, dans nos jardins, nous invite au civisme et au respect des règles fondamentales qui nous permettent de profiter de ces bons moments sans pour autant importuner nos voisins. Vous trouverez dans ce numéro deux du Petit point de Vue, le rappel des consignes qui, si elles sont respectées, évitent quelques petites frictions et participent au Bien vivre à Vue auquel nous participons collectivement. Pour finir sur une note plus poétique, voici un petit poème de Paul Eluard qui en dit long sur le regard que nous pouvons toutes et tous porter sur notre si belle commune.

Le Maire, Pascal RABEVOLLO

*J'ai regardé devant moi  
Dans la foule je t'ai Vue  
Parmi les blés je t'ai Vue  
Sous un arbre je t'ai Vue*

*Au bout de tous mes voyages  
Au fond de tous mes tourments  
Au tournant de tous les rires  
Sortant de l'eau et du feu*

*L'été l'hiver je t'ai Vue  
Dans ma maison je t'ai Vue  
Entre mes bras je t'ai Vue  
Dans mes rêves je t'ai Vue*

*Je ne te quitterai plus.*

## UN SUPPLÉMENT DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Dans le numéro 1 de mai-juin 2019, nous vous avons posé des questions afin de prendre en compte vos réponses et ainsi mieux orienter notre action sur le terrain. Même si vous aviez été très nombreux à lever ces problématiques durant toute la phase de conception de notre programme, ceci permet de partager tous ensemble les sujets que vous avez jugés pertinents, et de creuser des pistes d'amélioration pour toujours et mieux « Bien vivre à Vue ».

Voici donc la base de données à partir de vos retours.

### Est-ce que la future salle polyvalente doit être faite près du terrain de football ?

**Oui : 40 - Non : 14**  
Ne se prononce pas : 4

Si la tendance est assez claire avec 40 retours positifs, les 14 familles qui ont opté pour le non, n'ont pas désigné d'autres sites. Or, il faut prendre en compte toutes les contraintes (zones d'habitation, parking, accès...) et saisir les opportunités qui s'offrent sur la commune pour ce type de projet (territoire disponible, stratégie globale d'équipement, budget...). Vous aurez tout le loisir de continuer à suivre ce dossier et d'y être associé car il fera l'objet de réunions publiques. Certains d'entre vous se sont inscrits à la commission extra-municipale, merci à eux.

### Est-ce que les horaires d'ouverture de la mairie et de la poste doivent être étendus ?

**Oui : 46 - Non : 8**  
Ne se prononce pas : 4

Un groupe de travail s'est mis en place pour voir ce que nous pouvions faire en concertation avec les agents afin de vous proposer une nouvelle grille horaire pour mieux satisfaire votre demande avec une mise en place dès la rentrée scolaire. Ce qui est visé c'est une meilleure adéquation entre les horaires proposés et les besoins exprimés par les citoyens en particulier la coordination de l'heure de la fermeture de la mairie et de la Poste.

### Devons-nous ré-ouvrir la place Sainte-Anne ?

**Oui : 45 - Non : 35**  
Ne se prononce pas : 5

Ici aussi, nous sommes en cours de réflexion avec les commerçants, le Département et la Préfecture afin que la logique et le bon sens viennent renforcer la fluidité et la sécurité des flux de véhicules sur la place et plus largement dans tout le centre-bourg. Vous devez savoir que cette fermeture actée il y a 4 ans n'avait fait l'objet d'aucune autorisation préalable de la part de la commission départementale de sécurité. Nous allons revenir à une situation normale.

### Est-ce que la maison des jeunes doit être davantage ouverte ?

**Oui : 42 - Non : 11**  
Ne se prononce pas : 5

Comme certains le savent déjà, la Maison des Jeunes de Vue, qui est de compétence intercommunale, est la moins ouverte de tout le territoire et sur un créneau difficilement accessible aux jeunes, le vendredi soir de 16h30 à 19h. En effet, sur les autres communes, c'est le mercredi et/ou le samedi après-midi. Ce n'est quand même pas la même chose ! Vous vous prononcez donc majoritairement pour qu'on appuie cette augmentation des heures d'ouverture. Nous allons donc nous y employer et veiller à sa mise en œuvre. C'est aussi une question d'équité territoriale : pourquoi les jeunes de Vue seraient-ils bien moins traités que les autres jeunes du même territoire intercommunal, sachant que nous finançons collectivement ce service ?

## Est-ce que l'inscription et le paiement de la cantine doivent être dématérialisés ?

**Oui : 37 - Non : 7**  
Ne se prononce pas : 14

Un nombre significatif de personnes a exprimé le fait de ne pas être concerné. Ce sont en effet les limites d'une interrogation posée à toute une population alors que seuls les parents d'élèves sont clairement concernés par ce point. Nous y veillerons dorénavant.

Cette amélioration du service est une demande forte des deux associations de parents d'élèves. Il vise à simplifier une tâche administrative récurrente qui peut se solutionner avec des outils adaptés et qui n'obligent plus les parents à venir exprès déposer inscription et paiement en mairie. Une solution est en cours d'instruction. Chacun sera informé sur ses modalités dans les mois à venir.

## Etes-vous pleinement satisfait du rapport qualité/prix/service pour l'enlèvement des ordures ménagères ?

**Oui : 6 - Non : 50**  
Ne se prononce pas : 2

Manifestement, nous sommes tous d'accord sur ce point ! Nous l'avons fait savoir à Pornic Agglo en réunion de concertation. Le sujet reviendra forcément sur la table au plan intercommunal. Deux systèmes totalement différents coexistent en ce moment, chacun sur l'un des deux territoires des deux anciennes intercommunalités qui ont fusionné sans harmoniser ce dossier. Avec votre appui, nous allons donc soutenir une harmonisation des pratiques sur l'ensemble du territoire.

## Pensez-vous que la déchèterie de Launay doit être réhabilitée et modernisée ?

**Oui : 51 - Non : 4**  
Ne se prononce pas : 3

A nouveau, nous sommes quasiment tous d'accord ! Si les citoyens et les élus des communes concernées ne font rien pour prendre en compte cette problématique, nous savons très bien comment tout ça va se terminer. Dans le même temps, une déchèterie flambant neuve est en projet au Pont Béranger et une autre aussi sur le littoral ! Au nom de l'équilibre territorial, cela ne serait pas un luxe qu'un plan de réhabilitation de notre déchèterie soit mis en œuvre dans un cadre facilitant l'accès, le tri et la valorisation, tout en luttant contre le pillage systématisé auquel on assiste depuis des années.

## Est-ce que des espaces de jeux pour enfants doivent être installés ? Si oui, où les voyez-vous précisément ?

**Oui : 47 - Non : 5**  
Ne se prononce pas : 6

Plusieurs sites ont retenu votre attention pour ce qui est d'équiper une commune qui n'a à ce jour aucun équipement ludique pour enfants. L'idée étant de permettre aux familles et aux assistantes maternelles d'avoir un ou plusieurs lieux pour se réunir et ainsi favoriser le lien social et l'épanouissement des plus jeunes. Dans un premier temps, l'Oisilière et le centre-bourg vont être priorités, mais vous avez aussi mis en avant majoritairement le « jardin » de La Chapelle de la Blanchardais. Nous y serons donc attentifs lors des perspectives de réaménagement global de cet espace qui mérite d'être réhabilité. Par ailleurs, un City-stade est à l'étude ainsi qu'un terrain de bosses pour les vélos. Tout ceci nécessite des fonds et nous sommes en train de monter les dossiers de subventions nécessaires afin de ne pas grever les finances communales.

## Etes-vous partant pour contribuer au fleurissement des rues de notre commune ?

**Oui : 38 - Non : 12**  
Ne se prononce pas : 8

Vous savez tous que les nouvelles normes environnementales imposent aux collectivités l'interdiction formelle des pesticides avec des normes au service de notre santé et du respect de la faune et la flore ! Les solutions testées de part et autre ont du mal à convaincre en termes d'efficacité, surtout dans la durée. Alors en effet, pourquoi ne pas fleurir en lieu et place des herbes folles ? Et puis, si chacun fait au moins devant sa porte, imaginez le résultat d'ensemble ! C'est le défi écologique que nous vous proposons de porter collectivement. Nous pouvons largement voir les résultats visuels des communes qui s'engagent dans cette voie. N'est-ce pas plus plaisant ? Alors pourquoi pas chez nous aussi ? Merci à tous ceux qui se sont engagés et à ceux qui s'inscriront à l'avenir dans cette démarche éco-citoyenne.

**Ce sont les réponses que vous avez apportées qui vont justifier nos efforts afin de satisfaire vos besoins réels car vos priorités sont aussi les nôtres.**

# UN CONSEIL DES SAGES EN COURS DE CONSTITUTION

Comme nous l'avons annoncé dans le Petit point de Vue N°1, la municipalité a décidé de mettre en place un Conseil des Sages (CDS). Déjà quelques personnes se sont portées volontaires. Il reste encore des places, c'est pourquoi nous relançons cette offre de candidature avec quelques précisions.

### Mais qu'est ce qu'un conseil des sages (CDS) ?

Le CDS est une instance consultative (réflexion, concertation, suggestion voire action) à la disposition des élus.

Le CDS est une force de proposition sans pouvoir décisionnel compétente en de nombreux domaines de la vie locale.

Le CDS donne son avis sur demande de la municipalité et/ou s'autosaisit de sujets à étudier avec l'accord de la municipalité.

### Qui peut en faire partie ?

Age supérieur à 55 ans.

Disponibilité : seniors sans activité professionnelle.

Avoir un lien avec la commune et souhaiter contribuer d'une manière ou d'une autre.

Le CDS doit respecter la parité homme/femme et sa durée est liée avec la mandature.

Si vous êtes intéressé veuillez remplir le coupon et le remettre en mairie.

**Réunion d'information à la mairie le mardi 9 juillet à 10h.**

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Mail : .....

Téléphone : .....

Présentez-vous en quelques mots : .....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

